CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 21 octobre 2009 – 9 h 30 « Niveau de vie des retraités »

Document N° 3 Document de travail, n'engage pas le Conseil

Niveaux de vie : un rattrapage des jeunes générations ?

Carole Bonnet (INED-INSEE)

INSEE-Références, « les revenus et le patrimoine des ménages », 2009

Encadré 1

Niveaux de vie : un rattrapage des jeunes générations ?

Cet encadré est extrait de travaux à paraître, réalisés par Carole Bonnet (Ined).

Les derniers travaux sur les évolutions du revenu par génération faisaient état d'une dégradation relative du niveau de vie des générations les plus jeunes par rapport à leurs aînées [Legris et Lollivier, 1996; Insee, 1998]. Les générations nées jusqu'à la guerre ont à chaque âge un niveau de vie supérieur à celui des générations précédentes au même âge. À partir des générations 1950 et suivantes, ce n'est plus le cas. Dans un contexte de croissance économique plus faible et plus volatile à partir de 1975, les générations entrent sur le marché du travail dans de moins bonnes conditions. Ce constat alimente alors la thématique d'un potentiel conflit de générations entre lesquelles les gains d'une croissance ralentie seraient inégalement répartis [Chauvel, 1998].

Deux questions se posent à l'issue de ces différents travaux :

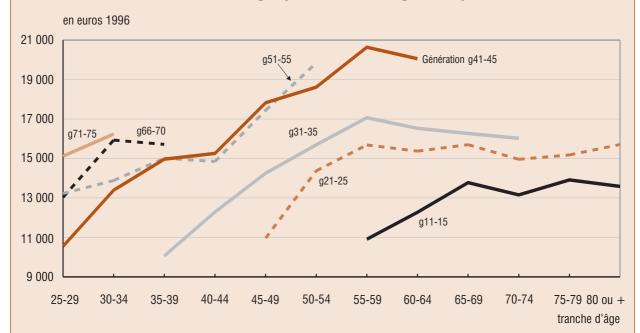
- un rattrapage peut-il s'opérer pour les générations qui ont débuté avec un niveau de vie relatif plus bas que leurs aînées ? Dit autrement, ces générations peuvent-elles voir leur niveau de vie s'améliorer au fil de leur carrière pour rattraper et même dépasser celui des générations précédentes ?
- les générations les plus jeunes considérées dans ces travaux étaient nées entre 1961 et 1965.

Observe-t-on sur les « nouvelles » jeunes générations, une poursuite de la dégradation relative du niveau de vie ?

S'il est difficile de donner une réponse complète aux deux questions précédentes, car il faudrait en particulier disposer de l'intégralité du cycle de vie des générations, on peut cependant apporter quelques éclairages. Pour cela, il a été procédé à une actualisation des données disponibles au milieu des années 1990, à l'aide des enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2005. Pour assurer la comparabilité des résultats sur longue période, le raisonnement a porté sur des revenus fiscaux (revenus déclarés au fisc) par unité de consommation (UC) plutôt que des niveaux de vie : en effet, dans les ERF antérieures à 1990, un certain nombre de prestations sociales (les allocations de logement, par exemple) ne sont pas incluses dans la mesure du niveau de vie, rendant la comparaison d'une enquête à l'autre délicate. Les revenus fiscaux sont en outre observés au niveau du ménage et pas de l'individu. A priori, si ce changement d'unité de mesure modifie, certes, les niveaux, il ne devrait en revanche pas affecter la dynamique de manière trop importante.

Le constat général dressé au milieu des années 1990 est globalement similaire en 2005 (*figure a*).

a. Revenu fiscal annuel des ménages par UC selon l'âge de la personne de référence



Champ: individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent. Lecture: les générations nées de 1951 à 1955 disposent en moyenne entre 35 et 39 ans d'un revenu fiscal par UC de 15 000 euros.

Sources: Insee; DGI, ERF 1970-2005, calculs de C. Bonnet pour 1997-2005.

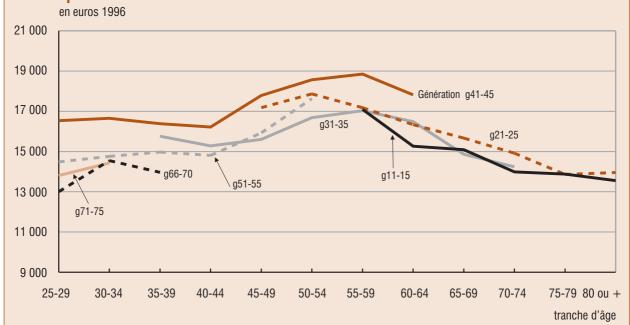
La génération 1945 est la dernière pour laquelle le revenu par UC est supérieur à celui des générations précédentes. Les générations postérieures ont des revenus fiscaux très proches de ceux de leurs aînées. Toutefois, si le niveau de vie des générations nées entre 1946 et 1955 est relativement proche de celui de la génération 1941-1945 pour des âges inférieurs à 49 ans, il semble que les premières ont enregistré des gains de niveau de vie relativement plus importants que les autres générations sur la période, ce qui leur permet d'avoir un niveau de vie sensiblement supérieur à leurs aînées à partir de 50 ans. En outre, la dégradation relative du revenu par UC semble s'être interrompue pour les générations les plus récentes, nées entre 1965 et 1975. En effet, leur revenu par UC est supérieur à celui de leurs aînées pour les âges considérés (25-34 ans), même si à 35-39 ans, le revenu de la génération 1966-1970 est à nouveau très proche de celui de son aînée. Les générations récentes ont certainement davantage profité de la reprise de la croissance de la fin des années 1990.

Les constats sont les mêmes lorsqu'on étudie la position relative et non plus absolue des générations. Il s'agit alors de neutraliser dans l'analyse l'effet de la croissance générale des revenus observés entre 1996 et la date d'observation des revenus de chaque génération. On corrige les revenus par UC calculés précédemment de cette croissance générale. On dispose

ainsi d'une photographie de la position relative des différentes générations et du profil du revenu par UC au cours du cycle de vie, indépendamment de la croissance générale des revenus (figure b). Les travaux du milieu des années 1990 [Insee, 1998] mettent en évidence la déformation de ce profil de cycle de vie au fil des ans. Les auteurs soulignent alors qu' « aux âges élevés, le revenu fiscal par UC augmente pour les générations les plus récentes par rapport aux générations juste antérieures. Dans le même temps, on observe une translation vers le bas, pour les générations récentes du revenu fiscal des ménages de moins de 40 ans ». Il semble que ce mouvement se soit pour l'instant arrêté : à partir des générations nées après 1960, les courbes se situent à peu près au même niveau.

Le constat d'un arrêt de la dégradation relative de la situation des plus jeunes générations pourrait être renforcé si l'on pouvait employer une autre mesure des revenus par UC. Le revenu déclaré fiscalement ne comprend en effet ni les prestations sociales, ni les transferts entre générations et au sein des familles. [Lollivier 1999] montre ainsi que lorsque l'on étudie la consommation ou les difficultés financières, il n'apparaît pas de dégradation forte de la situation des jeunes générations. A contrario, les différences entre générations pourraient être accentuées si l'on pouvait prendre en compte l'intégralité des revenus du patrimoine dans ces analyses, et pas seulement ceux déclarés au fisc.

b. Revenu fiscal annuel des ménages par UC selon l'âge de la personne de référence en équivalent revenu 1996



Champ: individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent. Sources: Insee; DGI, ERF 1970-2005, calculs de C. Bonnet pour 1997-2005.